

Une nouvelle piste cyclable Seine-Amont Rive Droite



Service de presse
Mairie de Paris - Paris

Une nouvelle piste cyclable Seine-Amont Rive Droite

Le conseil municipal de Paris a adopté le 12 décembre 2013 le projet de création d'une nouvelle piste cyclable Seine-Amont Rive Droite, entre la Seine et la rue de la Seine, de la rue de la Seine à la rue de la Seine, sur une longueur de 1,5 km.



Le projet de création d'une nouvelle piste cyclable Seine-Amont Rive Droite, entre la Seine et la rue de la Seine, de la rue de la Seine à la rue de la Seine, sur une longueur de 1,5 km.

